

# Stratégie Régionale montérégienne

Pour la prévention et la  
lutte contre les  
espèces exotiques  
envahissantes



CRE MONTRÉGIE



# Équipe de réalisation

## Équipe de rédaction

### **Andréanne Paris**

Directrice générale  
Conseil régional de l'environnement  
de la Montérégie

### **Katherine Monette**

Coordonnatrice en milieux naturels et biodiversité  
Conseil régional de l'environnement  
de la Montérégie

### **Dominique Roy**

Chargée de projets en milieux naturels et  
biodiversité  
Conseil régional de l'environnement  
de la Montérégie

### **Marcos Castellanos**

Gestionnaire de projets  
Organisme de bassin versant  
de la Yamaska

### **Marianne Cusson**

Biologiste  
Agence forestière de la Montérégie

## Comité de projet

### **Serge Dupont**

Directeur général adjoint  
Directeur du service de l'aménagement  
MRC d'Acton

### **Frédérique Duguet**

Conseillère en environnement  
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise  
de la MELCCFP

### **Claudine Lajeunesse**

Directrice générale  
Agence forestière de la Montérégie

### **Maryse Desrochers**

Conseillère à l'environnement  
MRC de la Vallée-du-Richelieu

## Mention

### **Joel Éric Portelance**

### **Michel Landry**

# Abréviation et acronymes

<b>ACIA</b>	Agence canadienne d'inspection des aliments
<b>AFM</b>	Agence forestière de la Montérégie
<b>CRE Montérégie</b>	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
<b>CRE</b>	Conseils régionaux de l'environnement
<b>ECCC</b>	Environnement et Changement climatique Canada
<b>EEE</b>	Espèces exotiques envahissantes
<b>FRR</b>	Fonds régions et ruralité
<b>MELCCFP</b>	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
<b>MAMH</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
<b>MRNF</b>	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>OBV Yamaska</b>	Organisme de bassin versant de la Yamaska
<b>PRMHH-N</b>	Plans régionaux des milieux humides, hydriques et/ou naturels
<b>RNCREQ</b>	Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
<b>GBIF</b>	Système mondial d'information sur la biodiversité (Global Biodiversity Information Facility)
<b>TCRM</b>	Table de concertation régionale de la Montérégie
<b>UPA</b>	Union des producteurs agricoles

# Lexique <sup>[1]</sup>

**Confinement** : toute action visant à créer des barrières permettant de réduire au minimum le risque qu'une population d'une espèce exotique envahissante se disperse et se propage au-delà de l'aire d'invasion.

**Contrôle d'une population** : toute action létale ou non létale appliquée à une population d'une espèce exotique envahissante, tout en réduisant au minimum les incidences sur les espèces non visées et leurs habitats, dans le but de maintenir le nombre des individus au niveau le plus bas possible, de sorte que, même s'il n'est pas possible d'éradiquer l'espèce, sa capacité d'invasion et ses effets néfastes sur la biodiversité, les services écosystémiques associés, la santé humaine ou l'économie soient réduits au minimum.

**Détection précoce** : la confirmation de la présence d'un ou de plusieurs spécimens d'une espèce exotique envahissante dans l'environnement avant que celle-ci ne soit largement répandu.

**Éradication** : l'élimination totale et permanente d'une population d'une espèce exotique envahissante par des moyens létaux ou non létaux.

[1]Muller, S., Albert, A., Clergeau, P., Gouletquer, P., Gourvil, J., Kirchner, F., ... & Wizniak, J. (2017). Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes. 44p.

[2]La stratégie intègre également les conséquences économiques et/ou sanitaires négatives avérées ou potentielles des espèces exotiques envahissantes.

**Espèce exotique** : tout spécimen vivant d'une espèce, d'une sous-espèce ou d'un taxon de rang inférieur d'animaux, de végétaux, de champignons ou de micro-organismes introduit en dehors de son aire de répartition naturelle, y compris toute partie, gamète, semence, œuf ou propagule de cette espèce, ainsi que tout hybride ou toute variété ou race susceptible de survivre et, ultérieurement, de se reproduire.

**Espèce exotique envahissante** : espèce exotique dont l'introduction ou la propagation s'est révélée constituer une menace pour la biodiversité et les services écosystémiques associés ou avoir des effets néfastes sur la biodiversité et les dits services[2].

**Introduction** : déplacement, par suite d'une intervention humaine, d'une espèce en dehors de son aire de répartition naturelle.

**Partenaires** : les acteur.trice.s ayant collaboré à l'élaboration de la Stratégie régionale via le comité de projet ou la table de concertation.

**Porteurs** : les acteur.trice.s ciblé.e.s potentiellement pour la mise en œuvre des actions du plan d'action de la Stratégie régionale.

**Voies** : voies d'accès et mécanismes d'introduction et de propagation des espèces exotiques envahissantes.

# Remerciements

Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'Agence forestière de la Montérégie (AFM), l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska), la MRC d'Acton, la MRC de la Vallée-du-Richelieu et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).



Ce projet n'aurait pu être possible sans l'appui financier d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :  
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada



**Nous remercions également l'ensemble des organisations qui ont participé aux rencontres de concertation.**

# Préambule

## Contexte montréalais

Dès 2018, la démarche de concertation régionale sur l'avenir de la forêt qui a précédé la première mouture de l'Entente sectorielle de développement pour la forêt de la Montérégie (2019-2022), avait identifié la menace des EEE comme prioritaire. Divers projets concrets de lutte contre ces espèces ont vu le jour grâce à cette entente, mais des discussions entre les partenaires régionaux ont soulevés le besoin de se doter d'une Stratégie régionale.

Celle-ci, élaborée grâce une concertation accrue des diverses parties prenantes, permettait de mettre en lumière les actions prioritaires régionales ainsi que d'assurer une cohérence et une optimisation des initiatives menées à l'échelle de la Montérégie.

C'est donc à cette étape que le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) est entré en jeu et qu'une entente avec la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM) a été signée en 2022 afin de développer une structure de concertation des partenaires régionaux pour la lutte contre les EEE. S'en est suivi une aide financière, en 2024, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), via le soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité (FRR), afin de consolider la démarche et entamer la rédaction de la présente « Stratégie régionale de prévention et de lutte contre les EEE en Montérégie » qui s'articule autour des trois volets suivants :

- 1. Identifier les objectifs prioritaires et réalistes pour la région ;**
- 2. Co-construire un plan d'action engageant ;**
- 3. Déployer une structure de gouvernance assurant la cocréation de projets collaboratifs.**

La Stratégie régionale combine ainsi concertation, planification, outils de gestion et appui concret aux projets permettant une réponse structurée, cohérente et durable de la région face aux défis posés par les EEE.

# Préambule

## Contexte national

Pour l'atteinte de la cible 5 du **Plan nature 2030**, le gouvernement du Québec a constaté le même besoin de planification concertée dans les régions de la province et a donc mandaté le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) pour le développement du projet « Soutien aux régions dans la lutte contre les EEE floristiques 2025-2028 ». Celui-ci vise à mobiliser et à engager les parties prenantes à l'échelle régionale, grâce à la collaboration des 17 Conseils régionaux de l'environnement (CRE) du Québec.

D'ici 2028, les autres régions du Québec auront donc à respectivement élaborer des stratégies régionales inspirées de celle de la Montérégie, ce qui assurera une cohérence provinciale des démarches de lutte contre les EEE.

# Portrait territorial de la Montérégie

## Situation des EEE au Québec

Une espèce exotique envahissante (EEE) est un végétal, un animal ou un micro-organisme introduit hors de son aire de répartition naturelle. Son établissement et sa propagation peuvent constituer une menace pour l'environnement, l'économie ou la société[3] en engendrant notamment les impacts négatifs suivants[4] :

- Perte de biodiversité ;
- Diminution des services écologiques[5] rendus par les milieux naturels ;
- Diminution de la productivité des secteurs forestier et agricole ;
- Nuisance pour les infrastructures municipales (ex. : approvisionnement en eau potable) ;
- Nuisance pour les activités récréotouristiques ;
- Etc.

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, un nombre croissant d'EEE sont introduites et s'établissent dans les écosystèmes. On compte aujourd'hui sur le territoire québécois :

- Environ 60 EEE floristiques établies[6] ;
- Environ 40 EEE fauniques établies.

## Situation des EEE en Montérégie

De nombreuses autres EEE nuisibles sont présentes dans les provinces et états voisins et risquent de s'introduire dans la province. Cette pression d'envahissement est la plus fortement ressentie dans la région de la Montérégie qui est localisée aux frontières des États-Unis et de l'Ontario. Étant donc la porte d'entrée des espèces exotiques provenant du sud et dont la dispersion est accentuée par les changements climatiques, la détection précoce est l'un des principaux enjeux de la région.

[3] Bacher, S., Galil, B., Nunez, M., Ansong, M., Cassey, P., Dehnen-Schmutz, K., ... & Ryan-Colton, E. (2023). Impacts of invasive alien species on nature, nature's contributions to people, and good quality of life. IPBES Invasive Alien Species Assessment, 1-222.

[4] Lavoie, C., Guay, G., & Joerin, F. (2014). Une liste des plantes vasculaires exotiques nuisibles du Québec: nouvelle approche pour la sélection des espèces et l'aide à la décision. *Écoscience*, 21(2), 133-156.

[5] Services rendus au quotidien par les espèces et les milieux naturels au bénéfice de la société. (<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/biodiversite/biodiversite-quebec#c297055>)

[6] Les espèces établies sont des espèces observées sur un territoire pour lesquelles on a de bonnes raisons de croire que les individus survivent et se reproduisent de manière autonome de sorte à former une population.

# Portrait territorial de la Montérégie



## Les EEE nuisibles pour la biodiversité

En 2025, 25 espèces floristiques exotiques envahissantes sont recensées en Montérégie comme prioritaires d'intervention, en raison de leur impact écologique, de leur potentiel de dispersion et de leur présence sur le territoire. À celles-ci s'ajoutent 6 espèces floristiques à détecter de façon précoce, actuellement observées dans les régions limitrophes et présentant un risque élevé d'établissement en Montérégie. L'ensemble de ces espèces est présenté au Tableau 1.

La méthodologie de priorisation repose sur celle développée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Cette approche évalue le niveau de risque de chaque espèce en fonction de plusieurs critères :

- l'impact écologique sur les écosystèmes et la biodiversité native ;
- la répartition géographique actuelle et le potentiel d'expansion ;
- l'abondance des populations déjà établies ;
- et le niveau de difficulté associé aux actions de lutte et de gestion.

À partir de cette analyse, les espèces ont été regroupées selon deux catégories d'intervention permettant d'adapter les stratégies de gestion aux contextes d'invasion et aux capacités d'action régionales.

## Sources de données

La tableau 1 ci-dessous se base sur la [liste prioritaire du MELCCFP](#) ainsi que les données d'occurrences [GBIF](#). L'ensemble des données utilisées pour les différentes cartographies sont listées à l'Annexe 1.

# Portrait territorial de la Montérégie



## Les EEE nuisibles pour la biodiversité

### Catégorie A :

La catégorie A comprend les espèces pour lesquelles il demeure possible et pertinent d'intervenir rapidement avant qu'elles ne s'établissent ou ne se propagent davantage. Les interventions visent principalement à :

- détecter précocement les nouvelles occurrences sur le territoire ;
- mener des actions de sensibilisation auprès des acteurs et du grand public afin de limiter la propagation ;
- éradiquer les populations localisées lorsque cela est encore réalisable ;
- identifier et planifier les mesures de contrôle adaptées selon le milieu et le stade d'invasion ;
- appuyer la recherche et la veille scientifique afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces et les meilleures pratiques d'intervention.

Ces espèces nécessitent donc une mobilisation rapide des acteurs régionaux, car les efforts investis à ce stade permettent d'obtenir un impact de gestion élevé pour un coût d'intervention relativement faible.

### Catégorie B :

La catégorie B regroupe les espèces déjà bien établies sur le territoire, pour lesquelles une éradication complète n'est plus envisageable à court terme. Les efforts doivent alors se concentrer sur :

- le contrôle des populations pour réduire leurs impacts sur les milieux naturels et les activités humaines ;
- le confinement afin de prévenir la colonisation de nouveaux sites ;
- la coordination d'actions concertées entre les organismes, municipalités, MRC et acteurs du territoire ;
- et la priorisation des secteurs d'intervention selon la sensibilité écologique des milieux affectés.

Une approche collaborative et intégrée est essentielle pour ces espèces, puisque leur répartition dépasse souvent les limites d'un seul site ou d'une seule juridiction.

# Portrait territorial de la Montérégie

**Tableau 1** – Liste préliminaire des espèces floristiques exotiques envahissantes, terrestres ou aquatiques, jugées prioritaires en Montérégie basée sur les analyses du MELCCFP de 2025.

Nom français	Nom latin	Établie dans la région	Présente dans une région voisine	Catégorie d'actions
<b>EEE floristiques terrestres</b>				
Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie B
Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie B
Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie B
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie B
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie B
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie.	Catégorie B
Chèvrefeuille	<i>Lonicera maackii</i>	Oui	Oui : Ontario	Catégorie A
Microstégie en osier	<i>Microstegium vimineum</i>	Oui	Oui : Ontario	Catégorie A

# Portrait territorial de la Montérégie

**Suite Tableau 1** – Liste préliminaire des espèces floristiques exotiques envahissantes, terrestres ou aquatiques, jugées prioritaires en Montérégie basée sur les analyses du MELCCFP de 2025.

Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Impatiente glanduleuse	<i>Impatiens glandulifera</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Dompte-venin noir	<i>Vincetoxicum nigrum</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Dompte-venin de Russie	<i>Vincetoxicum rossicum</i>	Oui	Oui : Outaouais, Montréal, etc.	Catégorie A
Égopode podagraire	<i>Aegopodium podagraia</i>	Oui	Oui : Estrie principalement	Catégorie A
Épine-vinette du Japon	<i>Berberis thunbergii</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Célastre asiatique	<i>Celastrus orbiculatus</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Oléastre à ombelles	<i>Elaeagnus umbellata</i>	Oui	Oui : Montréal principalement	Catégorie A
Renoncule ficaire	<i>Ficaria verna</i>	Oui	ND	Catégorie A

# Portrait territorial de la Montérégie

**Suite Tableau 1** – Liste préliminaire des espèces floristiques exotiques envahissantes, terrestres ou aquatiques, jugées prioritaires en Montérégie basée sur les analyses du MELCCFP de 2025.

Grand pétasite	<i>Petasites hybridus</i>	Oui	ND	Catégorie A
Pétasite du Japon	<i>Petasites japonicus</i>	Oui	Oui : mais principalement dans région plus éloignées	Catégorie A
Alpiste Roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Renouée de Bohème	<i>Reynoutria xbohemica</i>	Peu présente	Oui : Estrie	Catégorie A
Renouée de Sakhaline	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Peu présente	Région plus éloignées	Catégorie A
Stratiote faux-aloès	<i>Stratiotes aloides</i>	Oui	Oui : Outaouais et plus loin	Catégorie A

# Portrait territorial de la Montérégie

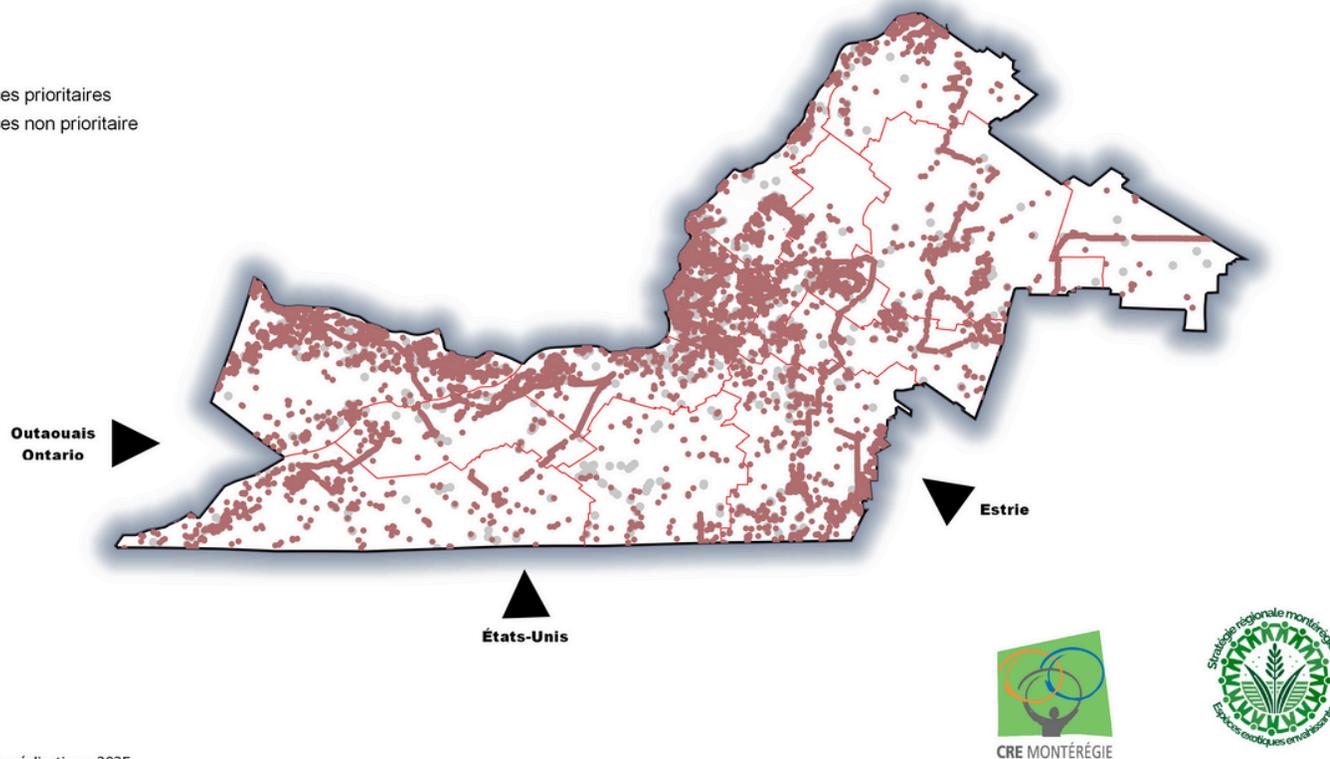
**Suite Tableau 1** – Liste préliminaire des espèces floristiques exotiques envahissantes, terrestres ou aquatiques, jugées prioritaires en Montérégie basée sur les analyses du MELCCFP de 2025.

EEE floristiques aquatiques				
Myriophylle à épis	<i>Myriophyllum spicatum</i>	Oui	Oui : Estrie, Centre-du-Québec, etc.	Catégorie B
Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>	Oui	Oui : Montréal, Outaouais, etc.	Catégorie B
Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Potamot crispé	<i>Potamogeton crispus</i>	Oui	Oui : Montréal, Estrie, etc.	Catégorie A
Cambomba de Caroline	<i>Cabomba caroliniana</i>	Non	Oui : Ontario	Catégorie A
Éodée dense	<i>Egeria densa</i>	Non	Oui : États-Unis et milieu horticole	Catégorie A
Hydrille verticillée	<i>Hydrilla verticillata</i>	Non	Oui : Ontario, États-Unis	Catégorie A
Myriophylle aquatique	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Non	Oui : Ontario, États-Unis	Catégorie A

# Portrait territorial de la Montérégie

## Cartographie des occurrences d'EEE floristique

- Espèces prioritaires
- Espèces non prioritaire
- MRC



Date de réalisation : 2025

**Figure 1** – Cartographie des occurrences d'EEE floristiques en Montérégie en 2025.

Pour les consulter en format PDF c'est ici : [Cartographie occurrences](#)

# Portrait territorial de la Montérégie

## Les principaux vecteurs et facteurs de propagation

Dans la région, les EEE progressent rapidement, un phénomène étroitement lié à l'occupation du territoire, qui se distingue de celle observée ailleurs au Québec. La Montérégie est en effet la deuxième région la plus peuplée et la plus agricole de la province, avec 86 % de son territoire consacré à l'agriculture[7]. Ce sont donc principalement les activités humaines qui ont façonné le paysage et multiplié les vecteurs de propagation des EEE. De plus, le réseau hydrographique particulièrement interconnecté de la région accentue la dispersion de ces espèces. Il devient ainsi essentiel d'agir en amont des bassins versants et de coordonner les efforts avec les régions limitrophes qui partagent les mêmes réseaux hydrologiques. Les principaux vecteurs de propagation identifiés sont les suivants :

- **Transport et logistique** : les axes routiers et ferroviaires, les routes de VTT, les zones intermodales de déchargements, les pôles logistiques, les routes interprovinciales, les liaisons maritimes et les réseaux de distribution d'énergie (électricité et gaz naturel) agissent comme corridors de dispersion à grande échelle ;
- **Secteurs agricole et forestier** : les scieries, les déplacements de machinerie, de sol et de résidus végétaux entraînent le déplacement involontaire d'EEE, les résidus horticole ;
- **Voies aquatiques (cours d'eau et fossés)** : la linéarisation et le redressement des cours d'eau ainsi que l'aménagement des fossés pour faciliter le drainage agricole accentuent l'écoulement de l'eau sur le territoire et ainsi la propagation des EEE ;
- **Activités récréatives** : sentiers pédestres, vélo, chasse, pêche, camping, rampes et descentes de bateaux, marinas, quais, plages, cours d'eau navigables et stations de nettoyage favorisent le transport d'espèces aquatiques via les embarcations, remorques et équipements de pêche.

[7] L'agriculture au Québec. (<https://www.upa.qc.ca/citoyen/apprendre/lagriculture-au-quebec>).

[DF1] PVI nouvelle carte interactive de la répartition des occurrences d'EEE aquatiques animales au Québec, de même qu'un indicateur sur les Plantes aquatiques exotiques envahissantes, et la carte de répartition des plantes exotiques envahissantes au Québec en 2023.

# Portrait territorial de la Montérégie



## Les principaux vecteurs et facteurs de propagation

La combinaison de ces vecteurs contribue à accroître la vulnérabilité de la région face aux EEE. La prise en compte de ces facteurs est donc essentielle pour orienter les actions de prévention et de gestion sur le territoire.

Les cartographies suivantes (voir Figures 2 et 3) compilent ces différents vecteurs en vue d'illustrer les principaux vecteurs de propagation dans la région.

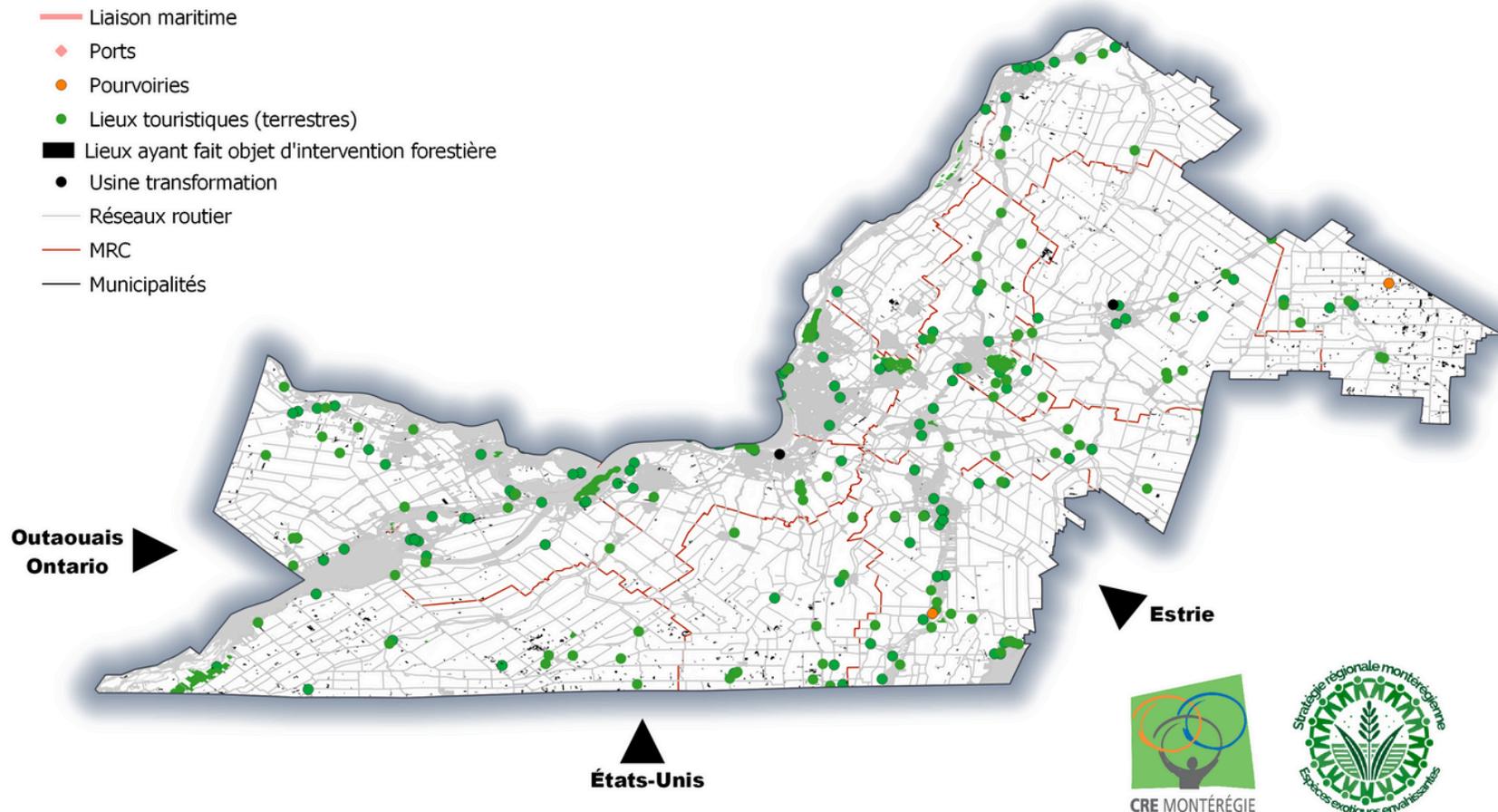
Pour les consulter en format PDF c'est ici :

[Cartographie des vecteurs de propagation terrestres](#)

[Cartographie des vecteurs de propagation aquatiques](#)

# Portrait territorial de la Montérégie

## Cartographie des vecteurs de propagation Milieux terrestres

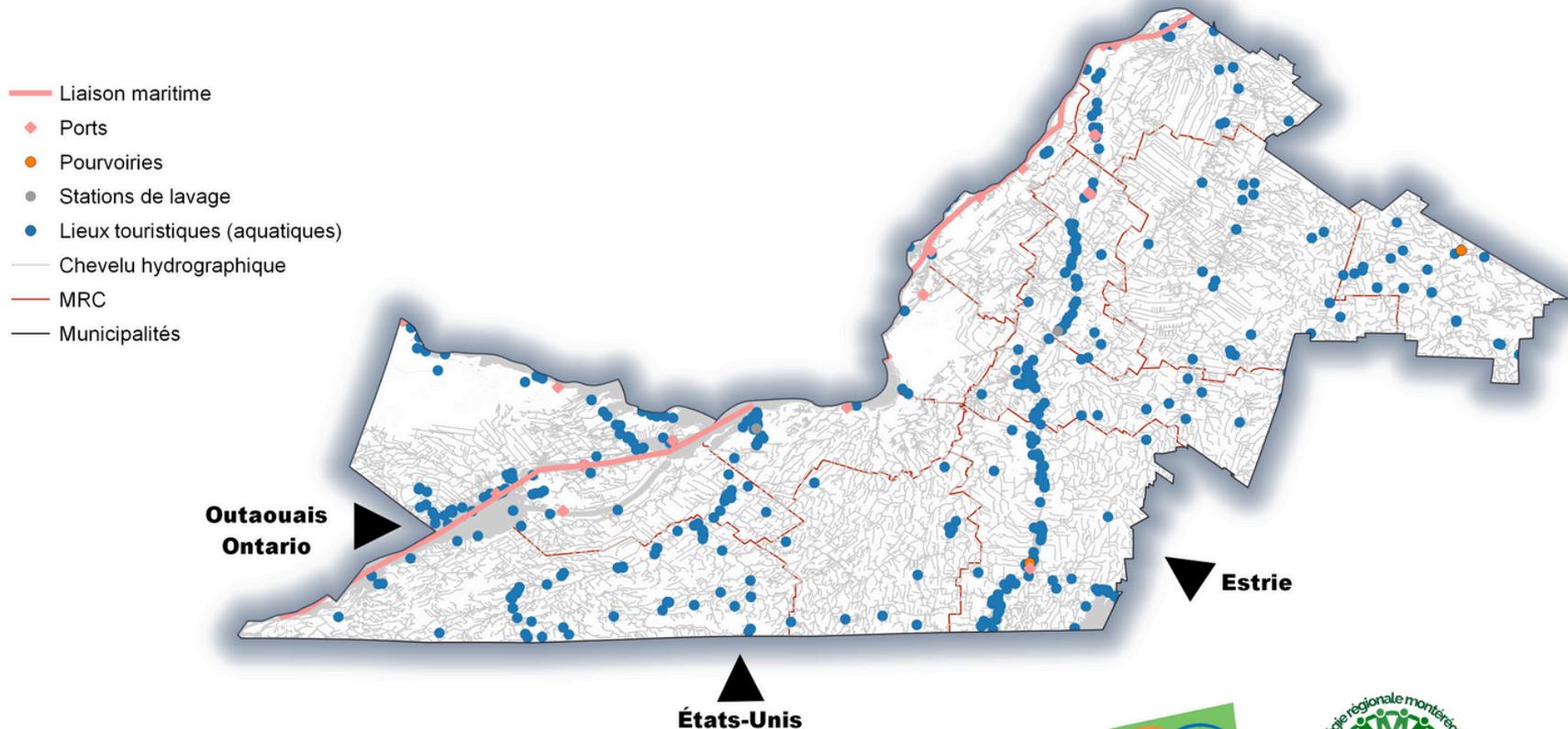


Date de réalisation : 2025

**Figure 2** – Cartographie des principaux vecteurs de propagation, en milieu terrestre, dans la région de la Montérégie en 2025.

# Portrait territorial de la Montérégie

## Cartographie des vecteurs de propagation Milieux aquatiques



Date de réalisation : 2025

**Figure 3** – Cartographie des principaux vecteurs de propagation, en milieu aquatique, dans la région de la Montérégie en 2025.



# Portrait territorial de la Montérégie



## Les éléments d'intérêts écologiques pour la biodiversité

La Montérégie, par sa localisation au sud du Québec et son climat, abrite la plus riche biodiversité de l'ensemble de la province. Toutefois, cette biodiversité est également la plus fragile avec plus de 171 espèces menacées ou vulnérables[8]. Ceci est dû notamment aux activités humaines ayant fortement modifié le territoire montérégien et ainsi dégradé puis fragmenté les milieux naturels. Cette carence en milieux naturels n'impacte pas seulement la biodiversité, mais également le maintien des services écologiques rendus par ceux-ci au bénéfice de l'environnement et de la société.

Il est donc crucial d'identifier les milieux où mettre prioritairement des efforts de lutte contre les EEE en vue d'atténuer la menace de ces espèces sur ceux-ci et maximiser le maintien de la biodiversité et des services écologiques dans la région. Afin de mettre à profit l'expertise des partenaires et de valoriser les études territoriales qu'ils ont réalisées, une compilation des milieux à haute valeur écologique qu'ils ont priorisés a donc été faite. Ces milieux représentent :

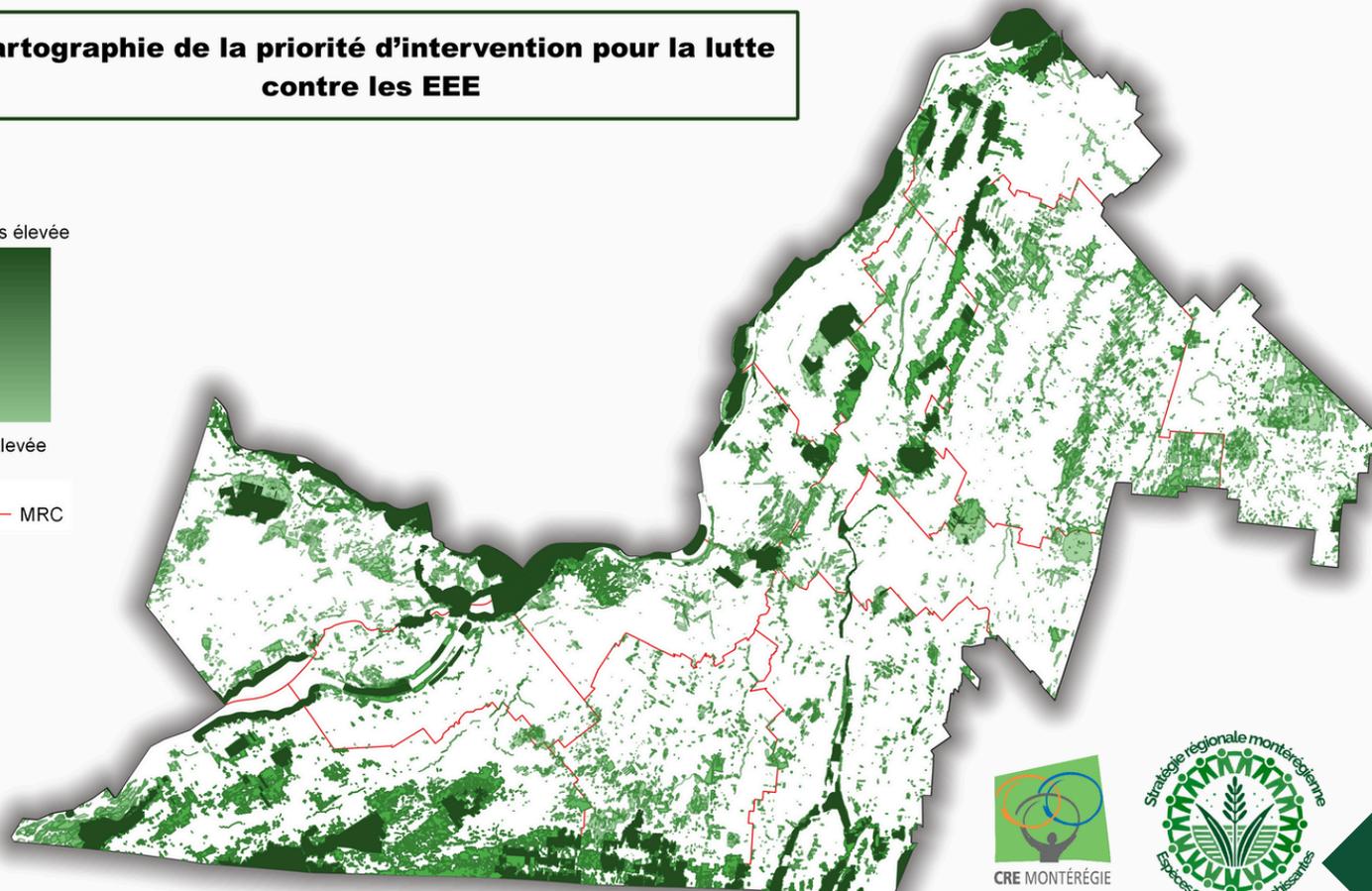
- Les milieux identifiés dans les Plans régionaux des milieux humides, hydriques et/ou naturels (PRMHH-N) des MRC ;
- Les milieux identifiés dans l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent ;
- Les habitats fauniques et floristiques protégés légalement ;
- Les territoires fauniques ;
- Les écosystèmes forestiers exceptionnels ;
- Les aires protégées ;
- Les milieux situés dans des corridors écologiques.

Pour consulter la cartographie en format PDF c'est ici : [CartographieHVE](#)

# Portrait territorial de la Montérégie

La cartographie ci-bas illustre donc l'ensemble de ces milieux et plus leur coloration est foncée, plus ceux-ci ont été identifiés fréquemment dans différentes analyses comme étant de haute valeur écologique. À l'échelle régionale, c'est donc dans tous ces milieux qu'il est prioritaire d'intervenir pour la lutte contre les EEE, et ce, plus particulièrement dans les secteurs foncés. À noter toutefois que cette carte ne représente qu'un outil d'aide à la décision et ne remplace aucunement les analyses individuelles de priorisation des secteurs d'intervention des acteur.trice.s régionaux.

## Cartographie de la priorité d'intervention pour la lutte contre les EEE



**Figure 4**– Cartographie de la priorité d'intervention pour la lutte contre les EEE dans les milieux à haute valeur écologique de la Montérégie identifiés par les différentes analyses territoriales des partenaires régionaux et/ou possédant un statut de protection légale en date de 2025.

Date de réalisation : 2025



# Portrait territorial de la Montérégie



## Les acteur.trice.s régionaux

La cartographie des acteur.trice.s régionaux sert à illustrer la diversité et la complémentarité des organisations impliquées dans la lutte contre les EEE en Montérégie. Dans l'objectif de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie, des porteurs potentiels ont également été identifiés pour la mise en œuvre des actions de chacun des objectifs du plan d'action et sont donc listés dans la section du plan d'action. À noter qu'il ne s'agit pas d'un titre contraignant ou exclusif.

 Pour consulter la cartographie c'est par [ici](#)!

A close-up photograph of several green leaves with prominent veins and serrated edges. A dark green hexagonal shape is overlaid in the center, containing white text. The background is dark, making the green leaves stand out.

# **Stratégie régionale de prévention et de lutte contre les EEE**

## Élaboration de la stratégie

### Comité de travail

Un comité de travail a été créé et celui-ci était composé d'expert.e.s en prévention et lutte contre les EEE ainsi que de MRC apportant des connaissances quant à l'aménagement du territoire et le pouvoir d'action des municipalités. Ce comité a encadré la démarche de façon globale et s'est réuni à plusieurs moments clés en vue de valider la structure de concertation et les grandes étapes d'élaboration de la Stratégie régionale.

Le plan d'action de cette dernière a d'ailleurs été corédigé par le CRE Montérégie, l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) et l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) de façon à intégrer l'expertise de chacun et bien cibler les actions concrètes à mettre en œuvre respectivement dans les milieux terrestres et aquatiques.

### Concertation régionale

Une table de concertation régionale s'est rencontrée bi-annuellement depuis mars 2023 et a réuni une trentaine d'organisations de la région. Les rencontres ont permis d'identifier les principaux enjeux et besoins sur le territoire en lien avec les EEE, définir les orientations et les objectifs de la stratégie régionale et, finalement, établir les actions prioritaires à mettre en œuvre. Ces actions ont également été pensées dans le but de favoriser la synergie entre les acteur.trice.s régionaux. Un résumé des rencontres et de leurs objectifs se trouve à l'Annexe 2.

La Stratégie s'adresse ainsi aux gestionnaires de territoire ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes de la lutte contre les EEE afin de favoriser des actions concertées et efficaces de détection, de prévention, de suivi et de contrôle visant à maximiser les efforts déployés sur l'ensemble du territoire montérégien.

#### **La vision de la Stratégie régionale se décline ainsi :**

« En 2035, les espèces exotiques envahissantes, tant aquatiques que terrestres, sont détectées, suivies et contrôlées en Montérégie grâce à une priorisation, une optimisation et une cohérence des initiatives. Celles-ci sont encadrées par une planification stratégique concertée et co-construite par les porteurs locaux, régionaux et provinciaux, tout en s'inscrivant dans un esprit de cohésion interrégionale et en appui aux objectifs gouvernementaux de biodiversité. »

# Plan d'action

Le plan d'action de cette stratégie s'échelonne sur une période de **10 ans** et fera l'objet d'une **révision tous les 3 ans**.  
De plus, une reddition annuelle sera faite afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre.



# Orientation 1 : Assurer le déploiement structuré, réfléchi, collaboratif des efforts de lutte contre les EEE.

## Objectif 1.1

**D'ici la fin 2025, la structure de gouvernance et le processus de décision et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie sont définis de façon concertée et les parties prenantes des différents milieux sont engagées.**

### Porteurs

- CRE Montérégie
- OBV Yamaska
- AFM
- Comité de projet

## Actions

- 1.1.1 Réaliser un répertoire des intervenants ministériels et autres parties prenantes dans la lutte contre les différentes catégories d'EEE
- 1.1.2 Consolider le Comité de pilotage de la stratégie et établir un processus d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie à l'aide d'indicateurs de performance
- 1.1.3 Assurer un suivi long terme des projets et de leurs retombées via la Table de concertation
- 1.1.4 Maintenir à jour les outils de priorisation pour partager aux parties prenantes du territoire les recommandations/priorités en continu
- 1.1.5 Supporter une réflexion régionale sur le financement des actions de prévention, détection et lutte contre les EEE
- 1.1.6 Créer un échéancier de mise à jour de la stratégie, de bilans de mise en œuvre annuels ainsi que des rencontres bi-annuelles de suivi
- 1.1.7 Maintenir à jour la cartographie des parties prenantes selon leur rôle dans la prévention et la lutte contre les EEE pour maximiser les retombées.

## Échéancier

2025



2025



2025



2025



2025

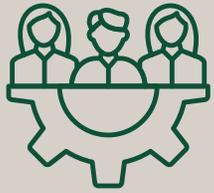


2025



En continu





# Orientation 1 : Assurer le déploiement structuré, réfléchi, collaboratif des efforts de lutte contre les EEE.

## Objectif 1.2

**Au moins 30 organisations régionales et/ou locales impliquées dans la structure de gouvernance se rencontrent bi-annuellement pour se mobiliser, échanger et participer à des décisions régionales concertées sur les EEE.**

### Porteurs

- CRE Montérégie
- OBV Yamaska
- AFM
- Partenaires de la table de concertation

## Actions

- 1.2.1 Maintenir les rencontres de la table de concertation pour échanger et prendre des décisions concertées en lien avec la stratégie.
- 1.2.2 Accompagner les organisations pour le développement des projets concertés ainsi que des projets pilotes en partenariat avec le milieu universitaire/recherche.
- 1.2.3 Impliquer les organisations dans le plan de communication/le rayonnement de la stratégie.

## Échéancier

**En continu**



**En continu**



**2025/En continu**





# Orientation 1 : Assurer le déploiement structuré, réfléchi, collaboratif des efforts de lutte contre les EEE.

## Objectif 1.3

**De manière continue, les gestionnaires de territoires, les parties prenantes économiques et le grand public de la région sont engagés, sensibilisés et éduqués face aux enjeux entourant les EEE**

### Porteurs

- CRE Montérégie
- OBV Yamaska
- AFM
- Municipalités
- Experts externes

## Actions

- 1.3.1 Développer un mécanisme et des réseaux de diffusion d'information pour sensibiliser et éduquer les parties prenantes du milieu économique, touristique et le grand public au sujet des EEE.
- 1.3.2 Contribuer et s'arrimer aux réseaux de communication existants des gestionnaires de territoires, groupes de conservations, parties prenantes du milieu agricole et forestier, sur les enjeux touchant les EEE.
- 1.3.3 Élaborer des plans de formation, d'éducation et de sensibilisation à déployer auprès de différents publics cibles de la région, notamment sur le terrain.
- 1.3.4 Organiser des événements pour partager les avancements et les nouvelles méthodes de prévention et de lutte contre les EEE, tous les 3 ans.

## Échéancier

2026



En continu



2027/En continu



En continu





## Orientation 2 : Se doter d'une structure de détection précoce pour prévenir l'arrivée et l'implantation de nouvelles EEE

### Objectif 2.1

**D'ici 2034, mettre en place un bon mécanisme de gestion du territoire et de bonnes pratiques pour prévenir l'arrivée et l'installation des EEE.**

#### Porteurs

- CRE Montérégie
- OBV Yamaska
- AFM
- MRC
- Municipalités
- Table des aménagistes
- Milieux universitaires

### Actions

- 2.1.1 Établir une liste des EEE prioritaires à détecter et à surveiller sur la base d'une évaluation du risque d'invasion.
- 2.1.2 Établir une liste des moyens d'introduction et de dispersion s'appliquant aux EEE à surveiller puis identifier les activités à encadrer régionalement pour réduire les risques d'introduction.
- 2.1.3 Identifier et mettre en place des actions spécifiques à chaque secteur d'activité pour prévenir l'établissement des EEE à surveiller.
  - Élaborer et mettre en œuvre un programme régional de stations de lavage et d'accès à l'eau.
  - Identifier et aménager des sites officiels pour le dépôt des résidus de contrôle et des sols contaminés par EEE.
  - Encourager l'adoption d'une réglementation interdisant la vente des EEE prioritaires sur le territoire par les municipalités ou MRC de la région.
  - Accompagner la mise en place de stations de lavage de matériel potentiellement contaminé en milieu terrestre.
  - Développer et mettre en œuvre des façons d'utiliser/valoriser les résidus de contrôle d'EEE.

### Échéancier

2026



2026



2027



2027



2029



2027



2027/2034



2028



28



## Orientation 2 : Se doter d'une structure de détection précoce pour prévenir l'arrivée et l'implantation de nouvelles EEE

### Objectif 2.2

**D'ici 2030, des réseaux de surveillance coordonnés sont en place et assurent la détection hâtive des nouvelles arrivées d'EEE notamment dans les points d'entrée à haut risque prioritaires.**

#### Porteurs

- CRE Montérégie
- OBV Yamaska
- AFM
- RNCREQ
- MELCCFP
- ACIA
- UPA

### Actions

- 2.2.1 Développer des trousse de détection précoce pour les EEE prioritaires à surveiller.
- 2.2.2 Mettre en place des réseaux de détection précoce pour chaque catégorie d'EEE prioritaire dans les points d'entrée à haut risque prioritaires
  - Identifier les points d'entrée à haut risque prioritaires.
  - Consolider le réseau de surveillance régional des EEEA en structurant et formant les patrouilles bénévoles.
  - Compléter régionalement le réseau de surveillance provincial et fédéral des ravageurs forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en organisant la participation des parties prenantes forestiers régionales.
  - Travailler en concertation avec les différents paliers gouvernementaux pour encourager et éliminer les freins aux déclarations des ravageurs forestiers, notamment le longicorne asiatique.
  - Compléter régionalement le réseau de surveillance des sangliers, porcs et cervidés échappés d'élevage du MELCCFP — secteur faune en organisant la participation des propriétaires terriens.

### Échéancier

2027



2030



2025

2027



2026



2028



2026





## Orientation 2 : Se doter d'une structure de détection précoce pour prévenir l'arrivée et l'implantation de nouvelles EEE

### Objectif 2.3

**Des procédures d'interventions d'urgence et de contingences hâtives sont développées d'ici 2030 et appliquées par les réseaux de surveillance**

#### Porteurs

- CRE Montérégie
- OBV Yamaska
- AFM
- Partenaires de la table de concertation

### Actions

- 2.3.1 Développer un protocole d'intervention hâtive par groupe d'EEE prioritaire à surveiller à l'aide d'experts, applicable en cas de détection précoce incluant les prévisions budgétaires et les mécanismes de financement.
- 2.3.2 Identifier, mobiliser et former les partenaires qui seront responsables d'appliquer l'éradication en cas de détection précoce

### Échéancier

2027



2028





# Orientation 3 : Limiter l'envahissement de nos milieux naturels par les EEE

## Objectif 3.1

**D'ici 2030, l'ensemble des porteurs régionaux et locaux possède des outils d'analyses et de sélection des méthodes adéquates de contrôle et de restauration à appliquer selon leur réalité.**

### Porteurs

- CRE Montérégie
- OBV Yamaska
- AFM
- Partenaires de la table de concertation

## Actions

- 3.1.1 Établir une liste des EEE prioritaires à contrôler régionalement, à l'aide d'experts, incluant les contextes dans lesquels il est pertinent de le faire.
- 3.1.2 Identifier les méthodes de contrôle les plus efficaces à appliquer selon les objectifs de gestion pour les EEE prioritaires.
  - Développer puis diffuser des documents décrivant ces méthodes ainsi que la bonne manière de gérer les résidus.

## Échéancier

2026



2030



2030





# Orientation 3 : Limiter l'envahissement de nos milieux naturels par les EEE

## Objectif 3.2

**D'ici 2034, 50 % des sites à haute valeur écologique sont munis d'un plan d'intervention et de gestion des EEE.**

### Porteurs

- CRE Montérégie
- Gestionnaires des sites
- Partenaires de la table de concertation

## Actions

- 3.2.1 Regrouper, cartographier et diffuser les sites prioritaires à haute valeur écologique de la région.
- 3.2.2 Avec la cartographie des sites prioritaires, réaliser un zonage de chaque site prioritaire, en y localisant les secteurs envahis, les secteurs à restaurer, les colonies à confiner, etc.
- 3.2.3 Créer un plan d'accompagnement des responsables et du suivi des sites prioritaires ainsi qu'un échéancier de mise en œuvre.
  - Réfléchir avec les propriétaires privés pour établir les mécanismes d'accompagnement qui seraient appropriés.
- 3.2.4 Encourager/mobiliser les responsables des sites prioritaires à se doter d'un plan de gestion des EEE (ou de le partager s'il est déjà existant).
- 3.2.5 Identifier les sources de financement pour le développement des plans de gestion des EEE et le suivi des secteurs prioritaires.

## Échéancier

2025



2026



2027



2028



2026





# Orientation 4 : Documenter la présence et l'évolution des EEE déjà implantées en Montérégie

## Objectif 4.1

**D'ici 2026, les acteurs de la région impliqués dans la lutte disposent d'une méthode uniforme pour documenter et suivre l'envahissement des sites par des EEE.**

## Actions

- 4.1.1 Développer/consolider une méthode de collecte et de suivi des données et uniformiser son utilisation en la partageant avec les porteurs régionaux et provinciaux.
- 4.1.2 Former les porteurs pour l'application de la méthode de collecte des données

## Échéancier

2026-2027



2027



## Porteurs

- RNCREQ
- MELCCFP
- CRE Montérégie
- McGill — Réserve naturelle Gault
- Partenaires de la table de concertation



# Orientation 4 : Documenter la présence et l'évolution des EEE déjà implantées en Montérégie

## Objectif 4.2

À partir de 2027, assurer le suivi de l'évolution des EEE par des analyses territoriales tous les 3 ans

### Porteurs

- RNCREQ
- CRE Montérégie
- Milieu universitaire

## Actions

- 4.2.1 Contribuer et assurer une veille interrégionale et provinciale des portraits des catégories d'EEE
- 4.2.2 Réaliser un portrait régional de la situation pour chaque catégorie d'EEE et ainsi contribuer à l'action 4.2.1
- 4.2.3 Réaliser des bilans des analyses réalisées et identifier les besoins futurs et les actions à mettre en place.

## Échéancier

En continu



2027



2028





# Orientation 5 : Développer le partage et la mise en commun de l'expertise, des documents techniques et des outils de sensibilisation pour la lutte contre les EEE.

## Objectif 5.1

**D'ici 2027, les porteurs régionaux et locaux ont accès et peuvent alimenter une base de données interactive d'occurrences géoréférencées des EEE.**

### Porteurs

- RNCREQ
- CRE Montérégie

## Actions

- 5.1.1 Contribuer à l'établissement et à l'adoption nationale d'un outil de collecte de données d'EEE.
- 5.1.2 Collecter les données déjà recensées par les différentes parties prenantes de la région.
- 5.1.3 Développer un plan de mobilisation régionale et des incitatifs pour encourager les porteurs à utiliser et alimenter la base de données. Contribuer aux formations pour l'utilisation de l'outil de collecte de données développé.

## Échéancier

**2027**



**En continu**



**2028**





# Orientation 5 : Développer le partage et la mise en commun de l'expertise, des documents techniques et des outils de sensibilisation pour la lutte contre les EEE.

## Objectif 5.2

**D'ici 2026, mettre en place une plateforme de partage des outils de sensibilisation, d'éducation et de communication pour la lutte contre les EEE, accessible à tous les porteurs de la région.**

### Porteurs

- RNCREQ
- CRE Montérégie

## Actions

- 5.2.1 Inventorier et trier par thème les outils documentaires de lutte contre les EEE existants
- 5.2.2 Déterminer le type de plateforme de partage d'outils documentaires sur les EEE à développer et la méthode à adopter pour son fonctionnement/mise à jour, puis la mettre en place et la tenir à jour.

## Échéancier

2026



2026





# Orientation 5 : Développer le partage et la mise en commun de l'expertise, des documents techniques et des outils de sensibilisation pour la lutte contre les EEE.

## Objectif 5.3

**D'ici 2027, les outils d'identification et de contrôle d'EEE manquant sont développés et adaptés aux publics cibles prioritaires.**

### Porteurs

·RNCREQ

### Actions

- 5.3.1 Développer des outils documentaires régionaux sur les EEE pour combler les besoins identifiés.
- 5.3.2 Créer un bottin régional des ressources utiles à lutte aux EEE.

### Échéancier

**En continu**



**2026**



# Outil d'aide à la décision

Une clé décisionnelle a été élaborée afin d'appuyer les acteurs régionaux dans l'idéation et la planification de projets de lutte contre les EEE permettant de répondre aux objectifs et actions du plan d'action de la Stratégie régionale. Cet outil d'aide à la décision peut être téléchargé en cliquant sur le lien suivant : clé décisionnelle (à venir).

Prendre note que cet outil fera l'objet d'amélioration continue, si vous avez des remarques et commentaires concernant celui-ci n'hésitez pas à communiquer avec nous.

# Conclusion

En conclusion, cette Stratégie régionale représente le début d'un travail collaboratif encore plus grand et évolutif qui a comme ambition d'orienter et coordonner stratégiquement les efforts de lutte contre les EEE. Par sa concertation et sa cocréation, elle détient la notoriété nécessaire à son appropriation et à sa bonne application par les porteurs, partenaires et acteur.trice.s visés par celle-ci. En soi, cette Stratégie régionale reconnaît, encadre et propulse le passage à l'action de l'ensemble des parties prenantes pour la lutte contre les EEE en Montérégie.



## Annexe 1 – Sources de données pour la réalisation des cartographies

Nom	Entité responsable	Année de publication	Année de consultation
Base de données sur les espèces exotiques envahissantes floristiques.	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	N/A	2025
Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2019, mis à jour le 25 février 2025.	2025
Base de données sur la connectivité écologique des milieux naturels dans les basses-terres du Saint-Laurent	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2023, mis à jour le 26 juin 2023.	2025
Registre des aires protégées au Québec	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2018, mis à jour le 03 juin 2025.	2025
Écosystème forestier exceptionnel (EFE)	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	2018, mis à jour le 07 octobre 2025.	2025
Habitats fauniques	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2020, mis à jour le 22 avril 2025.	2025

## Annexe 1 – Sources de données pour la réalisation des cartographies

Nom	Entité responsable	Année de publication	Année de consultation
Habitats floristiques	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2018, mis à jour le 02 juin 2025.	2025
Territoires fauniques structurés (TFS)	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2024, mis à jour le 04 août 2025.	2025
Découpages administratifs	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	2018, mis à jour le 27 octobre 2025.	2025
Usines de transformation primaire du bois	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	2020, mis à jour le 07 juillet 2025	2025
Cadre de référence hydrologique du Québec (CRHQ)	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2021, mis à jour le 26 juin 2023.	2025
Milieux humides cartographie détaillée	Canards Illimités Canada	2018, mis à jour le 07 mai 2025.	2025
Liaison maritime	Ministère des Transports et de la Mobilité durable	2012, mis à jour le 28 octobre 2025.	2025

## Annexe 1 – Sources de données pour la réalisation des cartographies

Nom	Entité responsable	Année de publication	Année de consultation
Réseau de camionnage	Ministère des Transports et de la Mobilité durable	2012, mis à jour le 20 octobre 2025.	2025
Port - Installation	Ministère des Transports et de la Mobilité durable	2016, mis à jour le 20 octobre 2025.	2025
Stations de nettoyage des embarcations nautiques	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	2021, mis à jour le 05 septembre 2025.	2025
Sentiers estivaux	Société des établissements de plein air du Québec	2020, mis à jour le 26 juin 2023.	2025
Pourvoiries - Système d'information touristique Québec (SIT Québec)	Ministère du Tourisme	2025, mis à jour le 26 octobre 2025	2025
Nature, sports et plein air - Système d'information touristique Québec (SIT Québec)	Ministère du Tourisme	2025, mis à jour le 26 octobre 2025	2025
Campings - Système d'information touristique Québec (SIT Québec)	Ministère du Tourisme	2025, mis à jour le 26 octobre 2025	2025



# Annexes

## Annexe 2 – Sources de données GBIF pour la réalisation de cartographie

### d'occurrences d'EEE

- GBIF.org User. (2025a). *Acer ginnala* Maxim., occurrences de la région du Québec (p. 68078) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.SCTYZC>
- GBIF.org User. (2025b). *Acer platanoides* L., occurrences de la région du Québec (p. 197432) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.MJ5QP7>
- GBIF.org User. (2025c). *Aegopodium podagraria* L., occurrences de la région du Québec (p. 142426) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.J5Q8S7>
- GBIF.org User. (2025d). *Alliaria petiolata* (M.Bieb.) Cavara & Grande, occurrences de la région du Québec (p. 606570) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.X9F343>
- GBIF.org User. (2025e). *Alnus glutinosa* (L.) Gaertn., occurrences de la région du Québec (p. 23652) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.SNV826>
- GBIF.org User. (2025f). *Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm., occurrences de la région du Québec (p. 151240) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.28AZ5D>
- GBIF.org User. (2025g). *Berberis thunbergii* DC., occurrences de la région du Québec (p. 70820) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.YWNDWQ>
- GBIF.org User. (2025h). *Butomus umbellatus* L., occurrences de la région du Québec (p. 121202) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.ZFG2YF>
- GBIF.org User. (2025i). *Cabomba caroliniana* A.Gray, occurrences de la région du Québec (p. 2987) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.4CXRZ8>
- GBIF.org User. (2025j). *Celastrus orbiculatus* Thunb., occurrences de la région du Québec (p. 23036) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.Q38EH8>
- GBIF.org User. (2025k). *Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms, occurrences de la région du Québec (p. 938) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.T3ARXG>
- GBIF.org User. (2025l). *Elaeagnus umbellata* Thunb., occurrences de la région du Québec (p. 48083) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.Y2HKCS>

CPQ



# Annexes

## Annexe 2 – Sources de données GBIF pour la réalisation de cartographie d'occurrences d'EEE

- GBIF.org User. (2025m). *Ficaria verna* Huds., occurrences de la région du Québec (p. 35625) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.DURPF3>
- GBIF.org User. (2025n). *Frangula alnus* Mill., occurrences de la région du Québec (p. 229245) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.N5F4Z9>
- GBIF.org User. (2025o). *Galium mollugo* L., occurrences de la région du Québec (p. 53125) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.9G7ZJB>
- GBIF.org User. (2025p). *Glyceria maxima* (Hartm.) Holmb., occurrences de la région du Québec (p. 8148) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.JJG5JS>
- GBIF.org User. (2025q). *Helianthus tuberosus* L., occurrences de la région du Québec (p. 42177) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.W4EYQ8>
- GBIF.org User. (2025r). *Heracleum mantegazzianum* Sommier & Levier, occurrences de la région du Québec (p. 25041) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.HMCKK7>
- GBIF.org User. (2025s). *Heracleum sphondylium* L., occurrences de la région du Québec (p. 4293) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.M6KUDH>
- GBIF.org User. (2025t). *Hesperis matronalis* L., occurrences de la région du Québec (p. 320398) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.GXD2NP>
- GBIF.org User. (2025u). *Hydrocharis morsus-ranae* L., occurrences de la région du Québec (p. 208276) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.AWBW4E>
- GBIF.org User. (2025v). *Impatiens glandulifera* Royle, occurrences de la région du Québec (p. 118413) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.W8N8KB>
- GBIF.org User. (2025w). *Iris pseudacorus* L., occurrences de la région du Québec (p. 106340) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.D2T29B>
- GBIF.org User. (2025x). *Lamium galeobdolon* (L.) L., occurrences de la région du Québec (p. 60253) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.7NC48H>
- GBIF.org User. (2025y). *Lonicera xbella* Zabel, occurrences de la région du Québec (p. 19911) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The



# Annexes

## Annexe 2 – Sources de données GBIF pour la réalisation de cartographie d'occurrences d'EEE

The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.Y74TJX>

GBIF.org User. (2025z). *Lonicera maackii* (Rupr.) Maxim., occurrences de la région du Québec (p. 2636) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.HASAJJ>

GBIF.org User. (2025aa). *Lonicera morrowii* A.Gray, occurrences de la région du Québec (p. 20509) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.G36E5T>

GBIF.org User. (2025ab). *Lonicera tatarica* L., occurrences de la région du Québec (p. 56869) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.MTYZDG>

GBIF.org User. (2025ac). *Lupinus polyphyllus* Lindl., occurrences de la région du Québec (p. 49317) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.TJJAYQ>

GBIF.org User. (2025ad). *Lythrum salicaria* L., occurrences de la région du Québec (p. 564541) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.EQWUZV>

GBIF.org User. (2025ae). *Miscanthus sacchariflorus* (Maxim.) Benth. & Hook.f. Ex Franch., occurrences de la région du Québec (p. 12013) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.2AQR7Q>

GBIF.org User. (2025af). *Miscanthus sinensis* Andersson (p. 6092) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.3EHQMU>

GBIF.org User. (2025ag). *Myriophyllum aquaticum* (Vell.) Verdc., occurrences de la région du Québec (p. 945) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.3SFS8U>

GBIF.org User. (2025ah). *Myriophyllum spicatum* L., occurrences de la région du Québec (p. 59112) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.RMD6MH>

GBIF.org User. (2025ai). *Najas minor* All., occurrences de la région du Québec (p. 2036) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.C495S6>

GBIF.org User. (2025aj). *Nitellopsis obtusa* (Desv.) J.Groves, occurrences de la région du Québec (p. 13268) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.RGGCRA>

GBIF.org User. (2025ak). *Nymphoides peltata* (S.G.Gmel.) Kuntze (p. 2999) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.GMXDTP>



# Annexes

## Annexe 2 – Sources de données GBIF pour la réalisation de cartographie d'occurrences d'EEE

- GBIF.org User. (2025al). *Parthenocissus quinquefolia* (L.) Planch. (p. 168478) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.75UXJC>
- GBIF.org User. (2025am). *Petasites hybridus* (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., occurrences de la région du Québec (p. 3195) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.79FGZX>
- GBIF.org User. (2025an). *Petasites japonicus* (Siebold & Zucc.) Maxim., occurrences de la région du Québec (p. 19611) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.3WUCPQ>
- GBIF.org User. (2025ao). *Phalaris arundinacea* L., occurrences de la région du Québec (p. 171796) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.NTTADC>
- GBIF.org User. (2025ap). *Phragmites australis* (Cav.) Trin. Ex Steud, occurrences de la région du Québec (p. 494090) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.ZW2TDY>
- GBIF.org User. (2025aq). *Potamogeton crispus* L., occurrences de la région du Québec (p. 28196) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.YCBQC6>
- GBIF.org User. (2025ar). *Reynoutria ×bohemica* Chrtek & Chrtková, occurrences de la région du Québec (p. 7901) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.JDCTF2>
- GBIF.org User. (2025as). *Reynoutria japonica* Houtt., occurrences de la région du Québec (p. 206921) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.DMG3VJ>
- GBIF.org User. (2025at). *Reynoutria sachalinensis* (F.Schmidt) Nakai, occurrences de la région du Québec (p. 5161) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.RB7KXN>
- GBIF.org User. (2025au). *Rhamnus cathartica* L., occurrences de la région du Québec (p. 884061) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.H3RDVH>
- GBIF.org User. (2025av). *Robinia pseudoacacia* L. (p. 175846) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.JBUS6X>
- GBIF.org User. (2025aw). *Rorippa amphibia* (L.) Besser (p. 11999) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.4BFJBJ>

## Annexe 2 – Sources de données GBIF pour la réalisation de cartographie d'occurrences d'EEE

GBIF.org User. (2025ax). *Rosa multiflora* Thunb. (p. 85656) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.WHSCRE>

GBIF.org User. (2025ay). *Rosa rugosa* Thunb. (p. 197746) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.N73Z66>

GBIF.org User. (2025az). *Salvinia* Ség. (p. 1514) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.BDNQVK>

GBIF.org User. (2025ba). *Stratiotes aloides* L., occurrences de la région du Québec (p. 4324) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.6PU9M5>

GBIF.org User. (2025bb). *Symphytum officinale* L. (p. 37827) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.ZXT2YY>

GBIF.org User. (2025bc). *Trapa natans* L., occurrences de la région du Québec (p. 10667) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.VJQ3AK>

GBIF.org User. (2025bd). *Ulmus pumila* L. (p. 46541) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.P3PDJK>

GBIF.org User. (2025be). *Valeriana officinalis* L. (p. 105540) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.CZE2VZ>

GBIF.org User. (2025bf). *Vinca minor* L. (p. 168033) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.QM6754>

GBIF.org User. (2025bg). *Vincetoxicum nigrum* (L.) Moench, occurrences de la région du Québec (p. 12370) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.BMKB8N>

GBIF.org User. (2025bh). *Vincetoxicum rossicum* (Kleopow) Barbar., occurrences de la région du Québec (p. 248612) [Text/tab-separated-values,application/zip]. The Global Biodiversity Information Facility. <https://doi.org/10.15468/DL.5SYCZY>



CRE MONTRÉGIE